



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 01/12/2020
Reçu en préfecture le 01/12/2020
Affiché le
ID : 029-242900645-20201126-DE_96_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 26 novembre de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 20/11/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 25

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Excusé : JAFFRY Bernard

Secrétaire de séance : ANDASMAS Anissa

Délibération N° DE 96-2020

Objet : Demande de subvention - Etude technico-économique de choix de filières de traitement eaux usées et actualisation du zonage assainissement commune de POULDERGAT

Rapporteur : Hugues TUPIN

La commune de Pouldergat ne dispose à l'heure actuelle d'aucun site de traitement collectif des eaux usées. Le zonage d'assainissement réalisé en 2000 par le bureau d'études ANTEA indique une réhabilitation de dispositifs d'assainissement autonomes peu envisageable compte tenu de la configuration du bâti. La mise en place d'un système d'assainissement collectif paraît plus adaptée.

A ce jour, seul le lotissement de Kerguesten situé au nord de Pouldergat et reprenant 137 branchements est raccordé sur le réseau collectif de Douarnenez.

Concernant l'assainissement non collectif, 20% de l'ANC est non conforme (50% des installations ANC dans le centre de Pouldergat est non conforme).

Dans le bourg, la mise en conformité des installations existantes est complexe en raison de l'absence de terrains suffisants.

Face à ce constat, Douarnenez Communauté maître d'ouvrage, projette la réalisation d'une étude technico-économique de choix de filières de traitement dans l'objectif d'analyser les solutions techniques les mieux adaptées au traitement des eaux usées et aux rejets des eaux traitées.

Cette étude prendra en compte en particulier les volets suivants :

- meilleur coût économique,
- respect des normes définies pour la préservation du milieu,
- garantie de fonctionnement correct sur le long terme,
- prise en compte du développement urbanistique et économique,
- préserver les ressources souterraines en eau potable en veillant à leur protection contre les pollutions,

- apporter à l'utilisateur un service de qualité à un prix acceptable,
- garantir à la population la résolution des problèmes liés à l'évacuation et au traitement des eaux usées en général,
- privilégier l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle,
- ...

Le coût de l'étude est estimé à : 40 000€ HT

Des demandes de subvention vont être faites auprès de financeurs (CD29, Agence de l'Eau, région...)

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du 9 novembre 2020,

Vu l'avis du bureau communautaire du 16 novembre 2020,

Il est proposé :

- **D'acter les demandes de subvention pour l'étude technico-économique de choix de filières de traitement eaux usées et actualisation du zonage assainissement commune de POULDERGAT.**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 26 novembre 2020

**Le Président,
Philippe AUDURIER**

